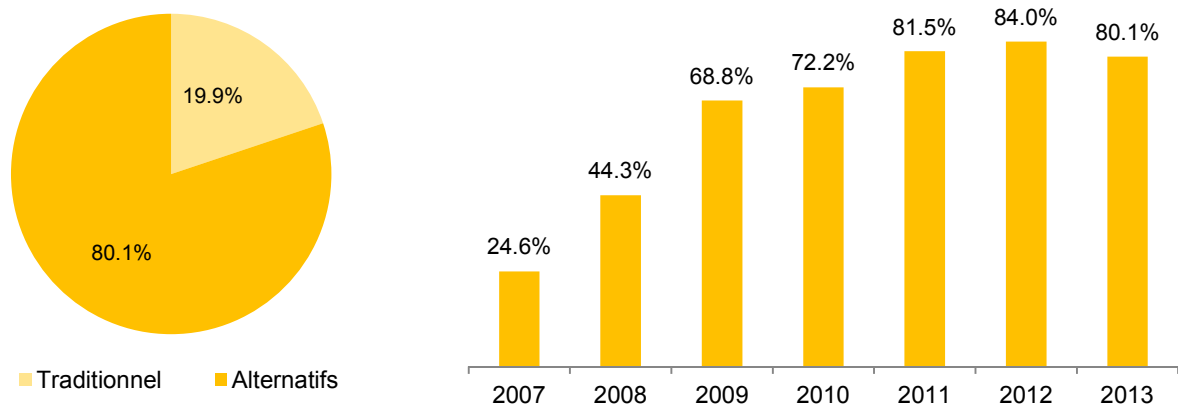


bonus.ch : Malgré de nombreuses controverses, les modèles d'assurance alternatifs sont toujours aussi populaires

Ces derniers jours, la méconnaissance par les assurés des modèles d'assurance alternatifs tels que HMO, médecin de famille et télémédecine a souvent fait l'objet de l'actualité. Les médias ont notamment relaté les mésaventures des assurés n'ayant pas respecté les règles strictes liées à ces modèles.

Suite à la volonté politique de réduire les rabais accordés sur les modèles d'assurance alternatifs, le site comparateur bonus.ch a souhaité déterminer si l'attrait financier de ces modèles les rend toujours aussi intéressants aux yeux des assurés suisses. Les données récoltées ces dernières semaines à partir du module de demandes d'offre du portail bonus.ch montrent que l'intérêt pour ces modèles alternatifs est toujours aussi soutenu. Plus de 4 assurés sur 5 optent actuellement pour un modèle d'assurance Managed Care. Bien que l'on constate une légère baisse (4%) par rapport à l'année dernière, depuis 2007 l'intérêt pour ce type de modèle a globalement plus que triplé.



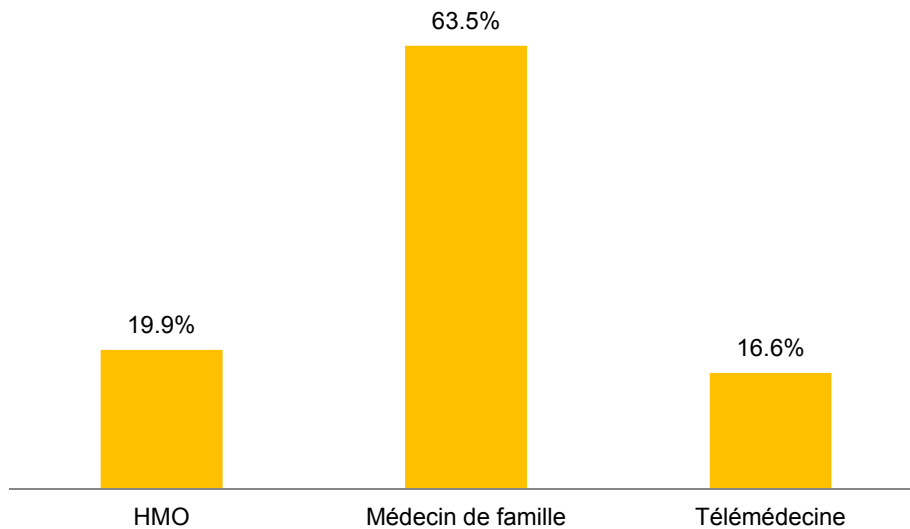
Rappel des divers types de modèles d'assurance alternatifs

Les modèles alternatifs permettent aux assurés de faire des économies sur leurs primes d'assurance maladie par rapport au modèle traditionnel. Seule contrainte : ils doivent accepter les conditions et modalités de consultation imposées par l'assureur selon le modèle choisi. Il existe trois grandes familles de modèles alternatifs :

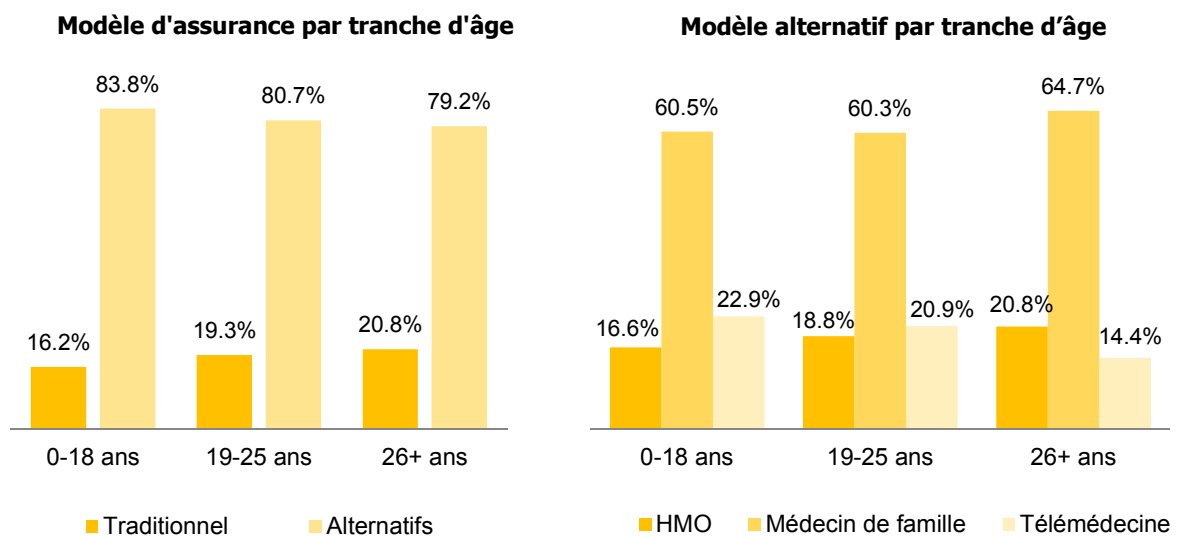
- **« Médecin de famille »** : L'assuré s'engage à consulter en premier lieu un médecin de référence préalablement défini. Celui-ci le dirige ensuite vers un spécialiste si nécessaire.
- **« HMO »** : Ce modèle s'appuie sur un cabinet de groupe réunissant des médecins généralistes, des spécialistes et thérapeutes. L'assuré s'engage à toujours consulter le même médecin au sein de ce centre médical. Celui-ci le dirige ensuite vers un spécialiste au sein du cabinet de groupe **ou en dehors de celui-ci** si nécessaire.
- **« Télémédecine »** : En choisissant ce modèle, l'assuré s'engage à appeler en premier lieu un centre de conseil médical. Ce dernier le renseigne et lui donne des recommandations ou le dirige vers un médecin, hôpital ou thérapeute si nécessaire.

Le modèle d'assurance médecin de famille est très prisé

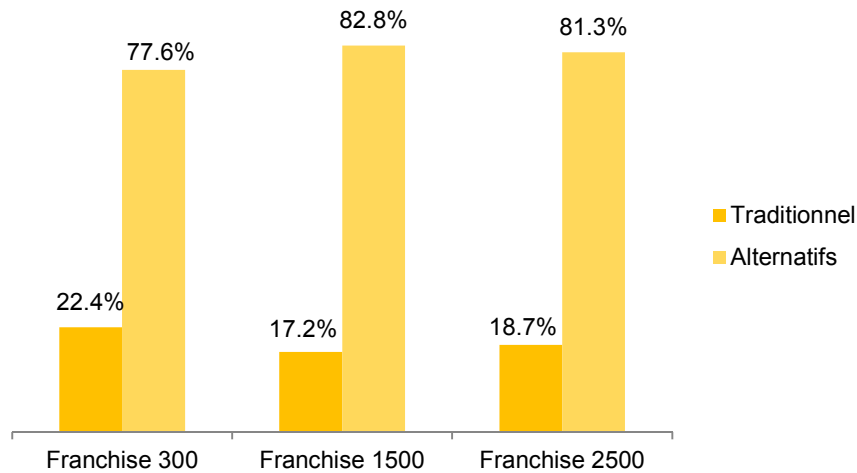
La majorité des demandes d'offres concerne le modèle médecin de famille. Cela s'explique avant tout par le fait qu'il s'agit du modèle imposant le moins de contraintes aux assurés. Une grande majorité d'entre eux a en effet déjà pour habitude de consulter son médecin de famille avant d'entreprendre d'autres démarches. Depuis l'an dernier, on remarque que les demandes d'offre pour les modèles HMO et télémédecine ont tendance à augmenter. En 2012, ces deux modèles faisaient l'objet d'environ 13% des demandes enregistrées contre environ 18% en 2013, ce qui correspond à une augmentation de 5%. La principale raison de cette hausse de popularité est le renforcement des structures proposées par les assureurs et les réseaux de santé partenaires.



L'intérêt pour les modèles alternatifs par rapport au modèle traditionnel est plus ou moins identique entre les différentes tranches d'âge (0-18 ans / 19-25 ans / +26 ans). On constate un intérêt légèrement supérieur pour les modèles alternatifs dans la catégorie enfants (0-18 ans), avec 83.8% contre 80.7% chez les jeunes adultes (19-25 ans) et 79.2% chez les adultes (+26 ans). Dans toutes les tranches d'âge, c'est le modèle médecin de famille qui connaît le plus de succès avec plus de 60% des demandes d'offre.

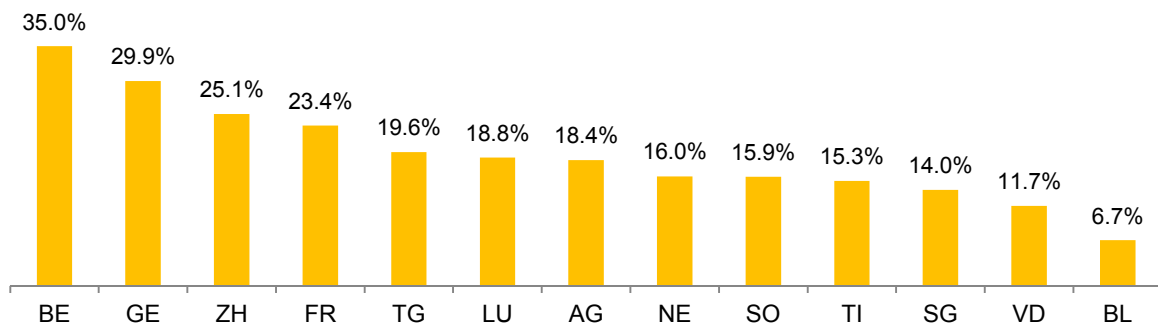


On relève également que les assurés ayant une franchise minimale optent plus facilement pour le modèle d'assurance traditionnel (libre choix du médecin) que ceux ayant une franchise à option.



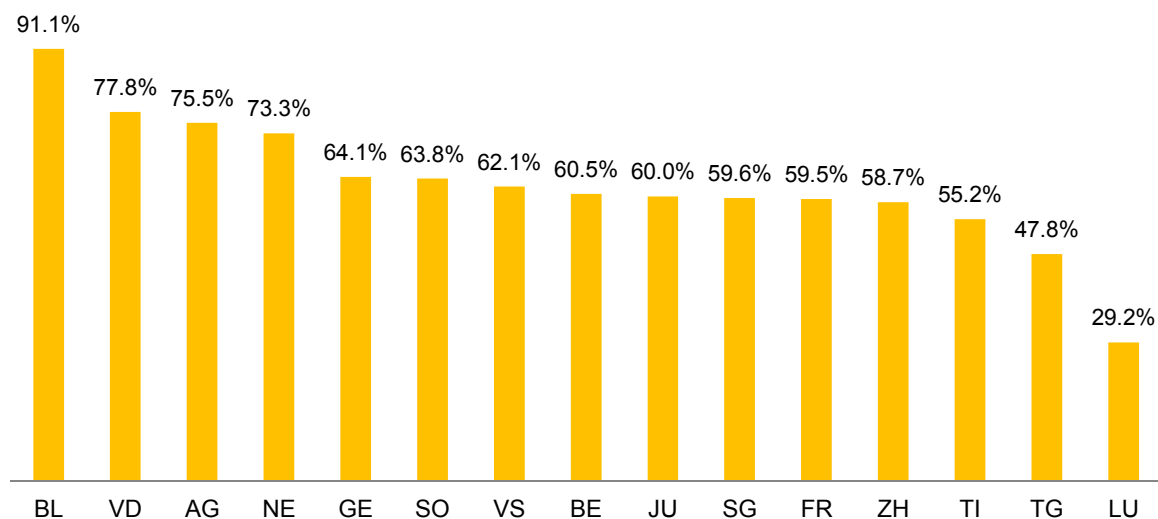
Quant aux disparités cantonales, concernant le modèle HMO on remarque un intérêt plus élevé dans les régions où l'offre est riche en termes de structures. C'est le cas par exemple du canton de Berne, avec 35% de demandes d'offre, suivi de Genève avec 29.9% et de Zurich avec 25.1%.

Modèle «HMO» par canton



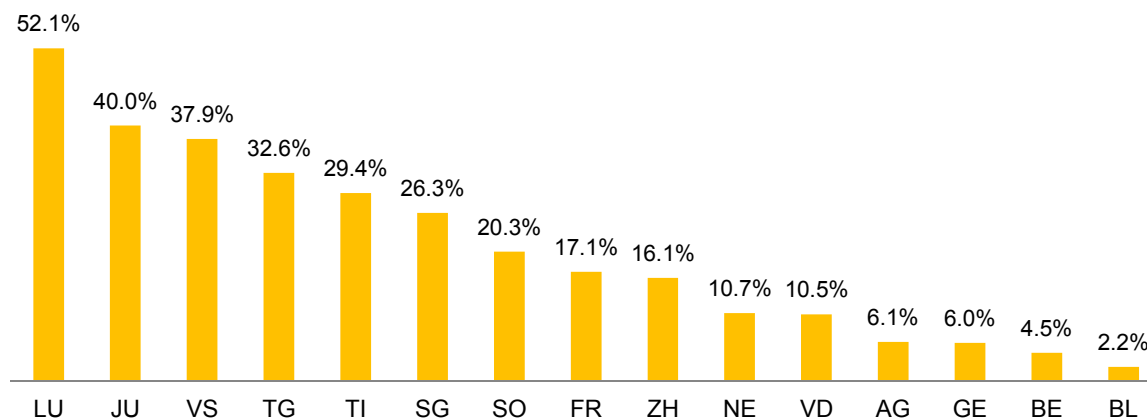
Le modèle médecin de famille connaît un fort succès à Bâle-Campagne avec 91.1%, suivi du canton de Vaud avec 77.8%. À l'opposé, les lucernois ne montrent que très peu d'intérêt pour ce type de modèle, avec 29.2%.

Modèle «Médecin de famille» par canton



Par contre, pour ce qui est du modèle télémédecine, c'est justement le canton de Lucerne qui affiche la plus grande représentation, avec 51.1% de demandes d'offre.

Modèle «Télémédecine» par canton



Avec des hausses de primes annuelles régulières, les assurés sont financièrement pris à la gorge et n'ont pas d'autres choix que de s'orienter vers un modèle d'assurance alternatif. En souscrivant à ce type de modèle, il est important de ne pas se focaliser uniquement sur les économies potentielles, mais également d'être bien informé sur les éventuelles sanctions en cas de non-respect des conditions. Dans certains cas, en effet, la caisse peut refuser de prendre en charge les coûts.

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA

Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021 312 55 91

ducret@bonus.ch

Lausanne, le 22 octobre 2013